

COMPTE-RENDU

Animation de réseau des coordinateurs jeunesse du département Jeudi 19 septembre 2019 à 9h15 à 15h30

Atelier 3 : Fonction Animer un réseau : Penser sa place son rôle au sein de ces espaces de travail

Public : Les coordinateurs enfance-jeunesse du département

Objectifs:

- Analyser son système d'acteurs pour mieux appréhender son territoire d'action et impulser une dynamique territoriale.
- Mieux appréhender la notion de réseau de partenaires, d'acteurs.
- Identifier les espaces de travail avec les partenaires
- Mieux saisir sa place, son rôle au sein des réseaux : « Animer, coordonner, faire du lien », animateur de collectif... Quelle dynamique partenariale des acteurs locaux

Quelques notions importantes:

Le partenariat est une « méthode d'action coopérative fondée sur un engagement libre, mutuel et contractuel d'acteurs différents mais égaux, qui constituent un acteur collectif dans la perspective d'un changement des modalités de l'action [...] et élaborent à cette fin un cadre d'action adapté au projet qui les rassemble, pour agir ensemble à partir de ce cadre. » (1)

Le partenariat est la relation qui se veut égalitaire dans son fonctionnement entre plusieurs acteurs. Il s'agit de parvenir à un résultat commun : être partenaires oblige à se mettre d'accord sur ce que l'on va faire et comment chacun va s'engager. Des partenaires poursuivent un même objectif, leur production est commune. Chacun de ses membres peut d'ailleurs pour cela faire appel à son propre réseau qui est différent. Le Partenariat est très souvent institutionnel, le travail en réseau est plus informel.

Rappelons **qu'un réseau**, qu'il soit ou non formalisé, est un outil utilisable par chacun. Chaque membre ne poursuit pas forcément le même objectif et chaque membre ne dispose pas du même réseau que l'autre, mais il peut avoir le même public d'où la logique d'entraide et de collaboration qui est mise en œuvre. La différence peut paraître subtile. Dans les deux cas il est considéré qu'en travaillant à plusieurs en se coordonnant, il est possible de trouver des réponses ou de résoudre des difficultés que l'on ne parvient pas à prendre suffisamment en compte quand on est seul, notamment avec une personne accompagnée face à certaines difficultés.

Informations et actualités des services de l'Etat et de la CAF

- → Groupe de travail « Petite enfance » : démarche et outils (présentation du guide et de la formation)
- → Formation/Action : Présentation du projet et distribution des fiches retour,
- → Site co-éducation (témoignages/partage d'expériences) Distribution de carte
- → Rappel : PS Jeunes (journée du 3 octobre)

Un temps de recueil des problématiques sur le recrutement des animateur-rice-sà été réalisé et fera l'objet d'une note complémentaire de la DDCS.

Présentation d'ID37 par Mathieu LE DU :

Un travail d'articulation entre le DLA et la Charte Qualité est au travail pour optimiser ces 2 dispositifs complémentaires. ID 37 mène plusieurs actions : accompagnement des personnes (RSA), accompagnement des projets (service ESS), traitant des questions associatives. Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) a été créé en 2004 pour aider à structurer les associations employeuses. ID37 est en charge des diagnostics en Indre et Loire, puis lance un appel à candidature (intervenant spécialisé) en fonction de la thématique à travailler. Les accompagnements des associations employeuses peuvent être individuels, ou accompagnements collectifs (accueils de loisirs).ID37 propose aussi des formations sur la fonction employeur.

Il y a la possibilité d'intervention en collectif [en 2020]. Des soirées d'information sont ouvertes aux associations (même non employeuses) et des interventions sur 2 journées sont proposées sur des thématiques variées : rapport au territoire, gouvernance, rapports aux collectivités, valorisation du bénévolat en accueil de loisirs, communication, identité de l'association, modèle économique, passerelles au niveau des tiers lieux avec l'enfance, retravailler le projet associatif...

Lors des échanges avec les coordinateurs présents, il est précisé qu'un des premiers rôles pour eux serait d'informer les associations de l'existence du DLA, pour les inciter à le mobiliser quand nécessaire.

Coordinateur jeunesse : Fonction animer un réseau de partenaires/d'acteurs locaux

<u>Méthode proposée</u> : L'expérimentation d'un outil **l'Abaque de Régnier (outil d'animation** qui fait réfléchir à la forme)

Inventé en 1973 par François Régnier, docteur en médecine, l'abaque est une méthode originale de communication qui concerne l'information qualitative et permet à chaque participant d'exprimer son opinion par la visualisation de couleurs sur un thème donné. Elle est tout à la fois un outil de sondage, de diagnostic d'une situation par les acteurs de terrain et une aide à la prise de décision dans une démarche fondée sur la participation, la concertation et le consensus.

- Explorer le potentiel d'un groupe
- Rendre possible l'expression d'avis opposés tout en partageant une argumentation,
- Structure un échange collectif
- Chacune des voix est prise en compte de la même manière

 Permet de faire ressortir les points qui font désaccords, et de les retravailler. Grâce à cela on ne perd pas de temps sur les points qui font consensus

A partir de la grille et des entrées suivantes :

Nommer les espaces	Objet : qu'est-ce qu'on y traite ? A l'initiative de	Qui le compose ?	place et de mon	Qu'est-ce que j'attends de cet espace de travail ? Quel enjeu en tant que coordinateur dans ma fonction d'animer un
				réseau

En 2 petits groupes, il a été échangé sur ce qui a été identifié, sur les instances de travail, la perception de leur rôle, la pertinence au regard de leur fonction d'animer un réseau de partenaires locaux...

Groupe n°1 : Géraldine C, Ingrid J, Emilie B.

Les échanges ont porté sur :

- Rôle intermédiaire du coordonnateur (élus, services, équipes, publics, partenaires) => réclame une vision stratégique.
- Coordinateur peut impulser, animer des espaces partenariaux. Mobiliser des acteurs
 rôle de moins en moins attendus par les collectivités. Rôle qui était pourtant à « l'origine » de beaucoup des postes de coordinateurs (évolution du métier).
- Un « attendu » plus sur un rôle gestionnaire, rendant la représentation complexe à certains moments,
- Accompagner les élu·e·s dans la prise en compte des acteurs (associatifs) du territoire, difficulté parfois à dépasser le rôle de prestataire vers un réel partenariat.
- Pose la guestion de « l'ingérence » dans le travail avec certains partenaires.
- Le rôle de coordonnateur peut revêtir presque toutes les fonctions d'une tête de réseau=> piloter une politique locale, Ingénierie : fonction d'appui opérationnel, Pilotage de projet : incitation, coordination et montage de projet (des projets communs), Le plaidoyer : influence auprès des pouvoirs publics, Le coordinateur qui représente la collectivité)
- Le coordinateur est légitime à animer un réseau
- Avoir et partager de l'information.
- Accompagner des associations partenaires du territoire dans la relation à la collectivité (autres services techniques).

Groupe n°2 : Olivier C, Eloise B, Thomas D.

Instances de participation identifiées sur chaque territoire :

REAPP-Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents : perçu comme l'un des seuls espaces de réseau multi-acteurs socio-éducatifs partage de points de vue, état des familles. La place du coordonnateur est de le piloter ou co-piloter.

CESC- Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté : instance au sein des établissements du 2nd degré (collège). Les échanges sur le public jeune (pré-ados-ados), programmation d'actions dont on peut se saisir pour assurer de la complémentarité

Ecole des maitres : Instance dans les établissements du 1 er degré, il aborde la vie de l'école, apports de connaissance sur le temps scolaire des enfants.

Conseil d'école: est composé de personnels de l'école et de représentants des parents d'élèves. Il se réunit pour prendre les décisions qui concernent la vie de l'école, voter le règlement intérieur de l'école et adopter le projet d'école.

COPIL PEDT: Accompagner à réfléchir à l'aménagement des temps de l'enfant, place importante pour apporter une expertise, regard sur l'enfance/jeunesse, le territoire.

Enjeux : Animation de réseau d'acteurs/partenaires :

- -Fonction central pour coordonner, faire du lien, animer,
- -Se positionner comme Co-porteur de projet
- -Coordonner : S'assurer d'une adéquation entre l'offre et la demande
- -Cohérence et complémentarité éducatifs entre les actions/acteurs

Atouts : Animer /participer à des réseaux

- Apporte le regard croisé des partenaires sur le territoire/le public
- Le coordonnateur apporte à son tour de l'expertise, de l'ingénierie-ressource
- Se positionner comme Co-porteur de projet
- Communiquer: Donner et recevoir de l'information- Recherche constante d'informations
- Faire vivre un territoire, tisser des liens
- Permet au coordinateur, d'affine ses postures, son regard sur le territoire d'action, et peut entrainer une meilleure maitrise.

PEDT : Prise de conscience de la démarche, associer les compétences de la communauté de commune avec les ressources du territoire, plus une vision de complémentarité,

PEDT : Composition : 1 parent, 1 animateur périscolaire, 1 élu, 1 enseignant, par commune qui représentent 25 écoles du territoire...PEDT réunit 80 personnes.

La participation à l'école des maitres est complémentaire du PEDT et la participation aux conseils d'école est plus informative.

Directeurs ALSH: faire du lien en apportant l'histoire, enjeux, soutien et modérateur

<u>Difficultés</u>: Animer /participer à des réseaux

- Savoir se positionner, pour ne pas laisser penser que les acteurs ne puissent s'exprimer librement, rapports hiérarchiques, partenariales,
- Ne pas contrôler l'animation de réseau, ne pas harmoniser les pratiques
- Remise en cause rapidement du rôle, statut et fonctions que l'on représente.
- Fonction mal reconnue donc peu de temps dédié.
- Peut être perçue comme une perte de temps ou le temps doit être rationalisé
- Peut être perçue pour tout savoir, tout maitriser.

Suite aux échanges : formuler des propositions, des avis, des énonciations sur le sujet donné : la notion « animer un réseau de partenaires » et leur rôle.

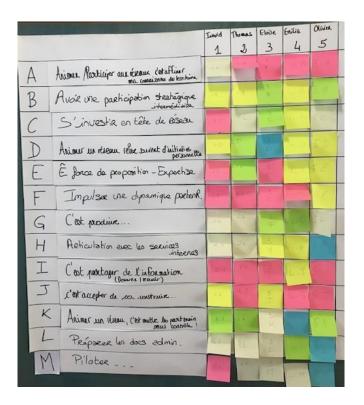
A la question : « Qu'est-ce que cette fonction pourrait être et quel est mon rôle ? » les deux groupes ont mis en commun les affirmations produites :

Animer/participer au réseau c'est affiner ma connaissance du territoire,

- Avoir une participation stratégique intermédiaire,
- S'investir en tête de réseau
- Animer un réseaurelève souvent d'initiative personnelle
- Etre force de proposition / expertise
- Impulser une dynamique partenariale
- C'est produire ...
- Articulation avec les services internes
- C'est partager de l'information (donner-recevoir)
- C'est accepter de co-construire
- Animer un réseau, c'est mettre les partenaires sous contrôle
- Préparer les docs administratifs
- Piloter ...

Avec la démarche de l'Abaque de Régnier, le positionnement de chacun des participants à donner la classification suivante :

Phase n°1: positionnement individuel sur chaque affirmation



Phase n°2 : classification de l'affirmation la plus partagée à la moins partagée.



Un temps d'échanges et d'explicitations des affirmations a été l'occasion pour les participant es de préciser leurs positionnements individuels.

Propositions / Besoins pour de prochains ateliers :

- Les outils du coordinateur : les réunions d'équipe pour aider un faire un pas de côté, outil de mesure,
- L'accompagnement des équipes pour un accueil qualitatif: Echanger sur nos idées / Bafa, proximité de territoire... répondre localement aux besoins de formation des équipes / Rôle des directeurs d'accompagner les stagiaires... aider les directeurs à accompagner les stagiaires.
- La gestion des alternances politiques dans le travail du coordinateur
- Résumé: rôle des coordos dans l'accompagnement des équipes pour gagner en qualité (formation des directeurs à leur rôle d'accompagnateur de stagiaires Bafa, recrutement de personnes qualifiées ...).
- L'évaluation du Pedt.

<u>Bilan de la journée</u> : il est souligné l'importance de conserver ce temps de rencontre (pas sur le côté) 1 à 2 fois par an.